



Migration d'amphibiens - Conflits liés au trafic -

Editeur: Office fédéral de l'Environnement
Section biodiversité et paysage

Rédaction: info fauna karch (Neuchâtel), OFEV

Table des matières

Bref aperçu

Description de la couche

Description des données

BREF APERCU

Source des données:

- - Les objets ont été numérisés manuellement à partir de la carte nationale. Ils ont été extraits à partir de la base de données des sites de migration des amphibiens (info fauna karch) pour l'affichage dans le SIG.

Littérature:

- N.n.

Base de l'inventaire:

- Cartes p. ex. cartes topographiques

Période de relevé des données sources:

- Jusqu'en 2020

Territoire concerné:

- Suisse

Structure des données (Géométrie):

- Données polygones (1:25'000)

Mise à jour:

- annuellement

Contrainte juridique:

- n.a.

Propriétaire des données:

- Office fédéral de l'environnement, Section BnL

Conditions d'obtention des données:

- conditions de licence OFEV

Note source:

- OFEV

DESCRIPTION DE LA COUCHE

I. Set de données: AmphibienVerkehrskonflikte

Covername/Layername: N2020_AmphibienVerkehrskonflikte_20201130

Nom de champ	Type (longueur)	Attribut obligatoire	Description
Type	T (10)	Oui	Décrit s'il s'agit d'un site de migration dont la longueur et le trajet sont connus (ligne) ou si sa longueur et son trajet sont inconnus (point). (Distinction importante pour la planification des mesures). Exemple: ligne, point.
Kanton	T (2)	Oui	Abréviation du canton <u>Exemple: BE</u>
Nr_Datenbank	Int	Oui	Numéro univoque du site de migration, extrait de la base de données des sites migratoires d'info fauna. Exemple: 23
Nr_Kanton	T (50)	Non	No. cantonal du site conflictuel Exemple: FR24
Name	T (254)	Oui	Nom du site conflictuel Exemple: Bern, Liebefeld
Massnahme	T (6)	Oui	Mesures mises en place selon la liste « mesures ». Exemple : AZ => barrière à amphibiens
RefDatenblatt	T (254)	Oui	Lien vers la fiche technique de la base de données des sites de migration des amphibiens d'info fauna / karch Exemple: https://lepus.unine.ch/zsdb/details.php?lang=de&site=23

Entité Type:

CODE	DE	FR	IT
Linie	Zugstelle mit bekannter Länge und bekanntem Routenverlauf	Site de migration dont la longueur et le trajet sont connus	Sito di migrazione la cui lunghezza e tragitto sono conosciuti
Punkt	Zugstelle von unbekannter Länge und unbekanntem Routenverlauf	Site de migration dont la longueur et le trajet sont inconnus	Sito di migrazione la cui lunghezza e tragitto non sono conosciuti

Mesures relatives aux entités:

CODE	DE	FR	IT
AZ	Amphibienzaun	barrière à amphibiens	barriera temporanea
AZPM	Amphibienzaun + Permanente Massnahme	barrière à amphibiens + mesure permanente	barriera temporanea + misura permanente
AZPMST	Amphibienzaun + Permanente Massnahme + Strassensperrung	barrière à amphibiens + mesure permanente + fermeture route	barriera temporanea + misura permanente + chiusura strada
AZST	Amphibienzaun + Strassensperrung	barrière à amphibiens + fermeture route	barriera temporanea + chiusura strada
PM	Permanente Massnahme	mesure permanente	misura permanente
PMST	Permanente Massnahme + Strassensperrung	mesure permanente + fermeture route	misura permanente + chiusura strada
ST	Strassensperrung	fermeture route	chiusura strada
PS	Patrouille oder Signalisation	collecte manuelle ou signalisation	raccolta manuale o segnaletica
K	keine Massnahme	aucune mesure	nessuna misura
NN	Unbekannt	mesure inconnue	misura sconosciuta

Description des données

1 Introduction

Depuis le milieu des années 1950, la mortalité des amphibiens sur les routes a augmenté de façon spectaculaire. Chaque année, en Suisse, des centaines de milliers d'amphibiens traversent des routes lors de leurs migrations entre les habitats terrestres et les zones de reproduction, et sont souvent tués sur la route en l'absence de mesures de protection. Il s'agit non seulement d'un problème de sécurité pour le trafic, mais aussi d'une cause de déclin massif de la population d'amphibiens.

Les migrations au sein des populations se déroulent toujours plus ou moins le long des mêmes itinéraires de migration. Elles sont saisonnières et permettent l'utilisation temporaire de différents types d'habitats séparés géographiquement. Ces mouvements migratoires sont essentiels pour le maintien des populations.

Info fauna karch¹ gère une banque de données des sites de conflits entre les migrations d'amphibiens et les infrastructures de transport. Actuellement, près de 2000 sites de conflits sont connus, appelés en termes techniques "sites de migration des amphibiens".

En fonction de la taille de la population d'amphibiens, de la densité du trafic et des conditions locales, des mesures de protection sont mises en œuvre, telles que l'installation de tunnels pour petits animaux ou de dispositifs de guidage, de barrières temporaires pour les amphibiens, de fermetures temporaires de routes ou de patrouilles temporaires.

Sur environ un quart des sites, aucune mesure n'est actuellement prise : Cela peut être dû à diverses raisons, telles que le manque de ressources humaines ou financières (entretien de barrières à amphibiens temporaires, passages sous-voie coûteux), des conditions topographiques difficiles (dans les quartiers, danger pour les sauveteurs dû à la circulation, bords de routes rocheux, etc.) ou un rapport coût-bénéfice trop élevé (migration d'amphibiens de petite envergure ou totalement disparue, sur une route peu fréquentée).

Les sites de conflits connus relatifs aux migrations d'amphibiens en Suisse sont inclus dans cet ensemble de géodonnées et peuvent être visualisés.

De plus amples informations sur les migrations d'amphibiens ainsi que les moyens de contacter les représentants régionaux de karch pouvant aider à clarifier les conflits liés aux amphibiens sont disponibles à l'adresse suivante : www.karch.ch

2 Objectif

Les autorités cantonales sont conscientes des conflits entre les amphibiens et les infrastructures de transport (routes et chemins de fer). Les migrations des amphibiens sont intégrées dans la planification lors de la rénovation des routes ou des chemins de fer et peuvent être prises en compte.

3 Signification et portée juridique

Les données ne sont pas légalement contraignantes.

4 Méthodologie de relevé

Les services cantonaux de protection de la nature, les représentants régionaux du karch, les associations de protection de la nature et les particuliers signalent chaque année (généralement entre février et juin) de nouveaux sites conflictuels à info fauna karch. Si un site répond aux critères d'inclusion, il est numérisé par info-faune.

Il existe deux types de sites de conflits numérisés :

Les données en point, lorsque seules les coordonnées du conflit sont connues, et les données vectorielles, lorsque l'itinéraire approximatif et la durée du conflit sont connus. Les données en

point sont affichées avec une zone tampon de 100 m et les données vectorielles avec une zone tampon de 6 m.

Une fois la mise à jour terminée, les données sont transmises à l'OFEV.

La couche « migration des amphibiens » comprend tous les tronçons de route et de chemin de fer traversés par des amphibiens et signalés à info fauna karch.

Critère d'inclusion : Toute migration d'amphibiens traversant une infrastructure routière ou ferroviaire où plus de 5 amphibiens / nuit sont régulièrement observés.

5 Représentation

Symbologie et légende

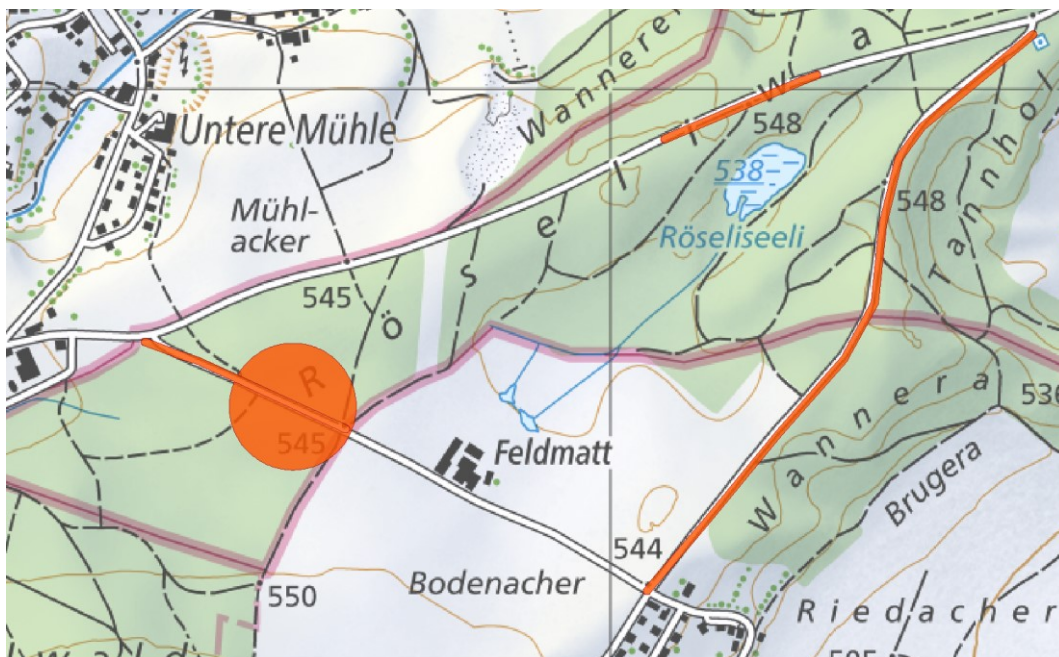



Figure 1 Points de migration des amphibiens, visualisés sous forme de zones linéaires et ponctuelles

Surface	RGB	Transparence / bordure
	RGB: 255,85,0	Transparence: 20% Outline: Line Width: 0.3 RGB: 168, 0, 0